

## LA LIAISON CM2 – COLLEGE

### I. Articulation avec le collège

#### 1. Le dispositif de passage de l'école au collège

La nouvelle organisation en cycles structure les divers niveaux de l'école sans pour autant conduire à leur cloisonnement. En fin de scolarité primaire, c'est la liaison CM2-6<sup>ème</sup> qui favorise l'articulation avec le collège.

Il s'agit de consolider et de préciser méthodiquement cette articulation pour renforcer la continuité pédagogique et éducative entre l'école élémentaire et le collège en favorisant le travail en commun des professeurs des écoles et des enseignants de 6<sup>ème</sup>.

A l'entrée au collège l'équipe pédagogique se doit, selon la circulaire « Accueillir les élèves de sixième, une priorité pour la rentrée 2001 in Bulletin de l'Education nationale n°24 du 14 juin 2001 », de prendre le temps d'accueillir les élèves et de leur donner les clés pour une bonne intégration dans l'établissement.

#### 2. Un nouvel environnement

L'entrée en 6<sup>ème</sup> est un moment de rupture pour l'enfant. A l'école élémentaire, il avait des repères simples : une classe qu'il connaissait le plus souvent depuis plusieurs années, un seul enseignant, donc un contrat didactique clair.

L'arrivée au collège marque pour lui un « éclatement » : les intervenants sont plus nombreux, il doit se repérer dans une structure complexe, enfin et surtout, l'enseignement au collège est très différent de celui de l'école avec des contrats didactiques différents pour chaque discipline, et un manque de liens entre les intervenants qui peut permettre à l'élève de s'installer dans des habitudes d'indiscipline ou de manque de travail.

Le passage en 6<sup>ème</sup> peut être aussi marqué par de « l'insécurité » : éloignement par rapport au domicile, arrivée dans un monde où il est le « plus jeune » et dont les règles sont parfois féroces (sarcasmes, harcèlement par plus âgés, violence) et même parfois en prise aux délits.

### II. Les moyens

#### 1. Les évaluations nationales en 6<sup>ème</sup>

Mises en place par le gouvernement en 1987, elles ont été un outil de rapprochement entre les intervenants des collèges et des écoles.

## 2. Le livret d'accueil

Un livret d'accueil du collégien instauré en 1999 permet à chaque collégien de mieux comprendre le collège et ce qu'il y fait. Il l'aide à se situer dans le collège, lui donne les moyens de s'interroger sur sa façon de travailler, de se comporter, seul ou avec les autres et lui donne également le contenu et le sens des programmes et des compétences attendues de lui.

## 3. La concertation pédagogique

Compte tenu des difficultés rencontrées, une concertation pédagogique plus étroite entre enseignants de CM2 et de 6<sup>ème</sup> s'est révélée nécessaire pour faire évoluer positivement les représentations réciproques, comparer les attentes, développer une meilleure connaissance des pratiques pédagogiques, des programmes respectifs et des compétences attendues mais aussi pour inciter les enseignants à élaborer des projets communs. Les évaluations nationales des élèves à l'entrée en 6<sup>ème</sup> constituent une base commune de travail pour repérer les élèves en difficultés.

L'IEN et le principal du collège organisent des rencontres avec le concours d'un professeur coordonnateur. Elles portent soit sur des thèmes de travail (évaluation 6<sup>ème</sup> et difficultés d'apprentissage des élèves, programmes respectifs, maîtrise de la langue, méthodologie, éducation à la citoyenneté et cohérence éducative...), soit sur l'élaboration et le suivi de projets communs (défi-lecture, défi-maths, projet culture!...). Elles sont renforcées par l'organisation de stages communs sur site.

## 4. L'école ouverte

En fin d'année de CM2, les instituteurs emmènent leurs élèves passer une journée dans le collège. Là-bas, ils rencontrent leurs futurs professeurs, découvrent les locaux et se familiarisent avec le fonctionnement de l'établissement.